

Réglement du jeu concours photo 4 juillet au 31 août 2021

Ce jeu concours se déroule sur notre page Facebook Théâtre en l'Air en plusieurs étapes :

1 : Période d'envoi des photographies de la Tournée à Vélo du 4 juillet au 31 août 2021.

Le participant doit envoyer une photographie à l'adresse : diffusion.theatreenlair@orange.fr ou en message privé sur la page Facebook du Théâtre en l'Air.

Le participant devra joindre dans son mail ou dans son message privé son nom, prénom, adresse mail afin d'être contacté en cas de gain.

2 : Mise en ligne des photos reçues :

Les différentes photographies reçues seront mises en lignes à travers un album photos dédié sur la page de la Troupe du Théâtre en l'Air. Elles seront publiées à partir du 12 juillet 2021.

3 : Période de votes : du 12 juillet au 31 août 2021.

Toutes personnes visionnant les photos publiées sur l'album dédié au jeu concours, pourront participer et voter pour leurs photos préférées. **Seuls les "j'aime" seront pris en compte.**

4 : Fin des votes

Les votes prendront fin le 31 août 2021 à minuit. L'album ne sera plus disponible sur la page Facebook du Théâtre en l'Air, afin de procéder à la sélection des gagnants et afin qu'aucun "j'aime" ne soit ajouté après le 31 août.

Le jeu concours permettra donc aux 12 participants ayant eu le plus de "j'aime", de gagner différents gains. La dotation ne pourra en aucun cas être échangée contre sa valeur ou contre toute autre dotation.

Article 1 : Organisation du Concours

Le concours photo est organisé par le Théâtre en l'Air, 9 rue Bis de la Place - 60480 Abbeville-Saint-Lucien

Les informations relatives au concours photos seront diffusées sur la page Facebook du Théâtre en l'Air et le règlement sera disponible sur le site internet de la compagnie www.theatreenlair.com

Article 2 : Conditions de participation

Ce concours est ouvert à toute personne physique et majeure, ou mineure sous la tutelle d'un parent.

En envoyant une photographie dont il est l'auteur, représentant la troupe du Théâtre en l'Air, le participant entre automatiquement dans le concours et s'engage à céder à l'organisateur (le TEA) tous les droits concernant cette photographie, qui devient libre de droits.

La photographie doit être une œuvre du participant. Si une personne individuelle ou une habitation individuelle par exemple, apparaît sur ladite photographie, le participant au concours s'engage à avoir l'autorisation de la personne présente (ou du propriétaire de l'habitation). En entrant dans ce concours, le participant s'engage à disposer de tous les droits concernant la photographie envoyée.

La photographie envoyée pour la participation au concours doit obligatoirement avoir été prise lors de la "Tournée à vélo" organisée par la Troupe du Théâtre en l'Air ou sur le trajet des artistes roulant à vélo.

La participation au concours implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Article 3 : Désignation des gagnants

Le concours récompensera 12 gagnants, correspondant aux 12 photographies ayant le plus de votes à la date du 31 août 2021. Les gagnants seront contactés par mail dans les 48h suivant le dépouillement des votes, lui confirmant son gain, le lot énoncé ainsi que les modalités pour en bénéficier.

Article 4 : Attributions des gains

Les lots seront remis aux gagnants lors des 2 soirées clôture de la Tournée à vélo le 30 septembre ou 1er octobre 2021. Si le gagnant ne peut en aucun cas se déplacer, le lot lui sera envoyé.

Voici l'attribution des gains :

- 1er gagnant : 1 nuit insolite au Camping de la Trye à Bresles, pour 2 personnes
- 2ème gagnant : 1 journée d'atelier et stage (enfant ou ado) en famille au sein du Théâtre en l'Air
- 10 derniers gagnants : Un livre sur les lieux touristiques à visiter dans l'Oise

Article 6 : Loi informatique et libertés

Les informations sollicitées pour la participation au concours sont obligatoires pour gérer toute participation au concours photos du Théâtre en l'Air. Les informations recueillies pourront faire l'objet d'un traitement informatique et seront utilisées par le Théâtre en l'Air pour la publication des gagnants et pour contacter les gagnants. Le Théâtre en l'Air n'utilisera ces données à des fins commerciales.